L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 DECEMBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 6 DECEMBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—Un cottage double à Algier.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Cottage double en bois. Nos 11 et 13 Broadway. Maison cottage attenante, avec terrains bien cultivés, coin des rues Chestnut et Constantinople.

PAR JAMES P. GUINAULT—Au No 217 rue St-Louis, coin Marais—Un lot d'installations de buvette, comptoir, étagères, verrerie, tables, chaises, etc.

Les germes de Scrofules, latents dans le corps humain, sont extirpés par la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

LE TRAVAIL EN AUTRICHE.

Nous avons vu, précédemment, d'après le rapport de M. Emmanuel Arago, ambassadeur français à Berne, quelle était la situation de l'ouvrier suisse et quelles étaient ses aspirations; nous allons passer, rapidement, en revue les conditions du travail en Autriche, d'après les renseignements fournis par M. Decrais, ambassadeur de France à Vienne.

Tout d'abord, il est à noter que la législation autrichienne établit une distinction capitale entre la grande et la petite industrie.

Les ateliers où les objets sont fabriqués ou transformés par un personnel de plus de vingt ouvriers, où la division du travail existe, où le patron ne se livre à aucun travail manuel, sont considérés comme établissements de grande industrie.

Etant donnée cette distinction, les établissements industriels d'Autriche, au nombre de 375,100, se divisent en 87,212 ateliers de grande exploitation et 287,888 ateliers de petite exploitation, comprenant les industries des métaux et articles en métal, des machines, outils, instruments, appareils et moyens de transport, des objets en peinture, argile, verre, bois, os, caoutchouc et matières secondaires, des cuirs, peaux, soies, poils et plumes, des tissus, des articles de mode, du papier, des denrées alimentaires et boissons, des produits chimiques, du bâtiment et des industries artistiques.

D'après les statistiques officielles, le chiffre total des ouvriers occupés, en 1885, par la grande industrie, s'élevaient à 794,076, dont :

527,036 hommes
214,986 femmes
52,054 enfants

Le chiffre total des ouvriers employés dans la petite industrie, s'élève à 1,587,174.

A la même époque, le nombre des patrons était de 593,585 fr.

Quant au salaire des ouvrier, le gouvernement autrichien a établi, dans un rapport paru en 1885, la moyenne du salaire des 18,000 ouvriers employés dans les 141 fabriques de Vienne dans lesquelles on travaille le fer. Cette moyenne varie selon le travail fait par les ouvriers, mais d'une manière générale; elle est de douze florins, le salaire minimum étant de huit florins, et le salaire maximum seize florins par semaine.

Le gain des femmes varie entre 3 fl 90 et 5 fl. 40.

A la même époque, le loyer moyen était, par an, de 130 à 150 florins pour un logement composé d'une chambre et d'une cuisine.

Le prix des denrées alimentaires n'était pas trop élevé, et l'ouvrier pouvait se procurer, par exemple, un kil. de bœuf pour 0.40 kreutzer.

En Haute-Autriche et dans le pays de Salzbourg, les ouvriers se fer gagnent, par semaine, de 7 à 15 florins et les fileurs et tisserns de 2 fl. 25 à 9 florins.

Les ouvriers de la manufacture d'armes de Steyr, gagnent, en moyenne, 17 florins, tandis que les ouvriers de l'industrie textile ne gagnent que 6 florins 50.

En Styrie et en Carinthie, les forgerons gagnent de 7 à 14 florins; dans le Tyrol, les fileuses gagnent de 5 à 7 florins.

En Bohême, il y a 57,167 ouvriers. Voici le tarif des prix pour les hommes et pour les femmes :

7.430 h. et 12.222 f.	4 florins	
7.332 h. et 6.765 f.	de 4 à 5 florins	
6.728 h. et 1.660 f.	de 4 à 5 florins	
6.444 h. et 553 f.	de 6 à 8 florins	
5.616 h. et	"	de 8 florins

Le salaire de l'ouvrier qui travaille le fer est, dans toute l'Autriche, de beaucoup supérieur au salaire des ouvriers des autres industries.

Les ouvriers de la grande industrie voient, dans cesse, leur sort amélioré. Le progrès est moins sensible pour ceux de la petite industrie.

Dans la législation autrichienne, le principe de la liberté des contrats de travail est garanti; cependant, les pouvoirs sont intervenus pour assurer protection et aide à l'ouvrier.

C'est ainsi que le patron ne peut employer que des ouvriers munis de livrets; qu'il paie son personnel en argent; que les dimanches et les jours de fête, le travail est suspendu, et que l'ouvrier a toujours le temps d'assister aux offices religieux; enfin l'ouvrier est assuré contre les accidents et les maladies, et seul patron ne peut employer, pour son travail industriel, d'enfants au-dessous de 12 ans.

La législation autrichienne s'occupe aussi des établissements dangereux et insalubres sur lesquels sont faites des prescriptions minutieuses, et elle protège les enfants et les femmes.

Dans la grande industrie, l'ouvrier ne peut travailler plus de onze heures sur vingt-quatre; dans la petite industrie, le labeur n'est pas limité.

Ainsi que nous l'avons dit, plus haut, tout travail industriel est suspendu le dimanche, aussi bien dans les grands que dans les petits établissements. Le repos commence à six heures du matin et dure vingt-quatre heures. Quelques exceptions sont faites pour les fonderies, usines à gaz, chemins de fer, etc., et encore, le patron ne doit-il conserver dans les ateliers que le nombre nécessaire d'ouvriers pour assurer le fonctionnement des machines.

Le salaire a pour base le contrat du travail, il est libre comme lui.

Pour la solution des conflits qui naissent entre patrons et ouvriers, sont institués plusieurs juridictions spéciales à savoir :

1. Les tribunaux industriels ayant à peu près le même rôle que les conseils de prud'hommes en France;

2. Les commissions d'arbitres dont les justiciables font partie, non d'une chrétienne ou d'un établissement industriel, mais d'une corporation, d'un corps de métier;

3. Les collèges d'arbitres élus par les patrons et par les ouvriers, et dont les efforts doivent tendre à la conciliation avant de prononcer la sentence.

Enfin, à Vienne, se trouve l'inspection centrale, qui est très populaire.

En 1884, l'intervention des inspecteurs a été requise dans 1,600 cas; en 1885, dans 2,780 en 1889, dans 4,348.

Pour donner une idée des débats portés devant les inspecteurs, voici le rapport des conflits soumis, en 1888, à l'examen de l'inspecteur du district de Reichenberg :

Réclamations relatives à des renvois sans désintéressement préalable	320
Retenues de salaires	114
Retenues de salaires à titre d'indemnités pour préjudices dommages	48
Réductions de salaires malgré les taux convenus	43
Refus de délivrance de certificats	22
Délivrance de certificats inexacts ou compromettants	12
Retenues de livrets de travail	43
Refus de délivrance de certificats d'apprentissage	9
Transgressions de temps légal de travail et du temps de repos	47
Inobservation du repos du dimanche	15
Emploi de femmes et d'enfants au travail de nuit	12
Refus de secours aux malades	60
Salaires prématurés aux apprentis	41
Mauvaises appropriations des ateliers et des demeures	16
Indemnités pour accidents	41
Ruptures du contrat de travail par les ouvriers	64
Mauvais traitements aux apprentis	25
Refus de secourir des femmes en couches	3
Infractions diverses à la loi ou aux contrats de travail telles que	
Prétendues participations aux grèves	
Défenses d'assister aux cours de répétition	
Gestion incorrecte de la caisse des malades	
Obligation forcée de jouer aux cartes avec les patrons	
Renvoi, sans désignation préalable, d'un ouvrier ayant servi pendant 22 ans, parce qu'il n'était pas venu au travail pendant un jour, bien qu'il ne fût excusé	105
Emploi exclusif d'ouvriers au travail de nuit	
Renvoi à la suite de maladie	
Refus de délivrer un certificat affirmant qu'un ouvrier a se, dans un incendie, son livret de travail brûlé	
Total	1,040

De nombreuses grèves ont été évitées par les inspecteurs.

L'assurance contre les accidents est obligatoire.

De nombreuses associations ou institutions corporatives existent en Autriche. C'est ainsi qu'il y a déjà :

1,464 Sociétés de prêts
239 — de consommation
213 — de corporation.

Des habitations ouvrières bien comprises ont été déjà construites dans les districts de Aviner, Krustadt, Linz, Innpruck et Klagenfurt.

L'ouvrier autrichien cherche à améliorer son sort pacifiquement et avec le concours du patron.

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Billiousness and Liver Complaints.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 29 novembre :

Encore une semaine extrêmement favorable à la cueillette du coton.

—Les expéditions de coton et de mélasse augmentent, tous les jours, par steamer et par chemin de fer.

—Covington est placée dans des conditions beaucoup plus favorables que bien d'autres rendez-vous d'été. Après le départ des résidents et des visiteurs de l'été, les affaires de l'hiver commencent. Les balles de coton, les barils de sucre arrivent, la roulaison commence pour les mélasses. Vers le printemps, c'est le tour de la laine, que l'on expédie en grands sacs.

Le *Banner*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 29 novembre :

Voici le tableau de l'état de nos levées. Nous le devons à l'obligeance de M. Perilliat :

Levée Morganza—brèche supérieure, 3,400 yardes cubes; brèche inférieure, 15,000 yardes cubes; total, 18,400 yardes cubes. Sur cette levée, il y a 65 machines, 100 brouettes en activité. Les équipes employées peuvent construire 2,750 yardes cubes, par jour; on a déjà comblé 50,000 yardes.

Levée Point Manoir, il y a 310,000 yardes cubes à combler; 80,000 le sont déjà. Il y a, en activité, 89 brouettes et 61 "scrapers." L'équipe peut construire 5,550 yardes par jour.

Torras, Ferguson, Keller, Fairview, Jones Jacob sont achevées. La levée du bayou Marine vient d'être commencée. La levée Voist est aux trois quarts finie; celle de Sutton, à moitié comblée; celle de Scheol, aux trois quarts; il en est de même de celle de Calhoun. Ces dernières levées sont sur la rivière Atchafalaya.

Sur le Mississippi, la levée Kacconcri est achevée; le prolongement est à moitié fini. La levée Belzons est aux trois quarts comblée; celle de Pannie Richey est dans le même état, ainsi que les levées Taylor et Preston. Un cinquième de la levée Lobdell est achevé; la levée Evan Hall est finie. On vient de commencer celle de Smoke Bend. Sur toutes les levées où les travaux ne marchent pas avec une rapidité satisfaisante, le gérant des ingénieurs, sur l'avis de M. Périllat, a ordonné aux entrepreneurs d'augmenter le nombre de leurs hommes. Si ces derniers n'exécutaient pas l'ordre qui leur a été donné, le bureau a pris des mesures pour engager des hommes à leurs frais.

—Le comité exécutif de l'Association des levées du Mississippi s'est réuni le 17 novembre à Memphis. L'assemblée était fort nombreuse; elle a voté les résolutions suivantes :

1. Elle a approuvé le bill présenté au Congrès, pendant la session dernière, et allouant $9,000,000 pour la reconstruction des levées. Des remerciements ont été envoyés à M. Burrows, l'auteur du bill, et à l'hon. Gibson qui a présenté ensuite le même bill au Sénat.

2. Un comité a été nommé pour aller à Washington et obtenir, 1° le 1er ou du 52e Congrès, l'adoption du bill Burrows. Il doit demander, en même temps, que le Congrès se charge du maintien des levées, à partir de Cairo jusqu'aux Passes, et vote les fonds nécessaires dans ce but.

—La récolte de sucre, dans notre paroisse, dépasse toutes les prévisions. Il est bon que l'on sache, dans le reste de la Louisiane, ce que la paroisse Pointe-Coupée peut faire sous ce rapport. Nous n'épargnerons rien pour pouvoir donner au public une estimation complète du rendement, à l'acre et à la tonne.

Jusqu'à date, M. P. R. Rooney a fait, sur son habitation, près de Lakeland, deux boucauts, l'acre. Il avait, cette semaine, fabriqué 75 boucauts.

Le *Voice*, Arabi Post Office, paroisse St-Bernard, du 29 novembre :

Les recettes, du marché aux bestiaux, cette semaine, ont surtout consisté en vaches. Pas de choix pour les bœufs. L'approvisionnement de veaux est tel, que les prix sont extrêmement bas. Il y a accroissement dans les porcs, il y a tendance à la hausse. Voici les prix :

Bœufs de prairie, choix, 2 3|4 à 3 cents; 2me qualité, 2 1|4 à 2 1|2 cents; vaches choix, $16 à 18; maigres et âgées, $10 à $13; veaux, choix, $6 à $7 50; 2me qualité, $4 à $6; porcs, 4 à 4 1|2 cents; moutons, $2 50 à $3 25.

Le *Daily Adocate*, Bâton Rouge, du 3 décembre :

La production du riz est estimée à 500,000 barils décalés, pour la Louisiane; à 100,000, pour la Caroline du Sud; 50,000, pour la Georgie; 41,000, pour la Caroline du Nord; 18,500, pour l'Alabama, la Floride, le Mississipi et le Texas; en tout, 720,000 barils.

Lors du dernier recensement, la production était de 360,000 barils, dont la moitié provenait de la Caroline du Sud; aujourd'hui, la Louisiane en produit plus du double des autres Etats ensemble.

Le *Courrier*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 29 novembre :

La récolte de pecanes de 1890 a été expédiée sur le marché, et vendue, et le résultat obtenu est satisfaisant. 1890 a été une année d'abondance, et les prix obtenus, pendant les deux ou trois dernières semaines, ont été assez élevés. Quelques pecanes—le petit nombre, nous savons l'admettre—on est vendu, à raison de $45 le baril.

Nous avons cu, sous les yeux, les comptes de vente d'un voisin, qui, quoique n'ayant pas obtenu le plus haut prix du marché, a tiré, d'un seul arbre, soixante et dix piastres. D'autres ont peut-être fait mieux, mais ce fait suffit pour démontrer le revenu que peut produire cette récolte. Depuis la mention que nous avons faite des pecanes qui nous avaient été envoyées par M. Emile Bourgeois, de Rapidan, nous avons reçu de personnes demeurant dans les Etats de Mississippi et de l'Alabama, des lettres demandant des informations; nous devons leur apprendre que, pour être sûr d'une récolte, il faut greffer l'arbre, suivant le système adopté par M. Bourgeois. C'est le seul qui semble devoir assurer un résultat.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 29 novembre :

Un capitaliste bien connu de la Nouvelle-Orléans, avait offert de verser, lui-même, $25,000, pour fonder une seconde banque nationale à la Nouvelle-Ibérie, si quelques habitants de notre localité voulaient faire une souscription qui s'élevât à la même somme. En moins d'une demi-journée, samedi dernier, $25,000 ont été souscrits et même davantage, puisque la somme se monte à peu près à $30,000—de sorte que le capitaliste en question n'a été obligé de verser que $20,000 au lieu de $25,000.

La banque va être immédiatement constituée, au capital de $50,000. On lui donnera le titre de Banque Nationale du Peuple. Les plus hauts souscripteurs sont MM. W. E. Satterfield, A. J. Decuir, Thos L. Morse, James A. Lee, P. L. Gates, Gall et Pharr, les frères Laughlin, Callahan et Lewis, A. Erath, G. Simon, Cognenheim et Levy, J. R. Lane.

Les opérations commenceront en février. La Nouvelle-Ibérie va avoir deux banques solides.

—L'excursion des journalistes du Kansas et du Missouri et d'autres localités de la Louisiane, doit arriver ici, un peu avant le carnaval.

M. F. M. Welch a fait des arrangements avec le Southern Pacific, pour permettre aux visiteurs de parcourir tout le Sud-ouest, à prix réduits. Franklin, Lac Charles comptent recevoir à leur tête ces hôtes.

¶¶On calcule que les journaux dirigés par ces écrivains, ont une circulation de 100,000 à 150,000 numéros. Leurs descriptions seront reproduites par beaucoup d'autres organes de l'opinion publique. On peut donc compter que les relations de la visite de ces messieurs seront reproduites à un million d'exemplaires. C'est une excellente spéculation.

—Le rendement de la canne, à la tonne augmente, tous les jours; aussi les planteurs sont-ils enchantés. Ivanhoe obtient 42 tonnes de l'acre de plant, et 33 tonnes, des souches. Alice B fait 42 tonnes, à l'acre de plant, et 24 tonnes, des souches.

Louisa fait 152 livres de sucre, à la tonne; Alice B en obtient 134 livres.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 22 novembre :

Tout marche à souhait, maintenant, sur nos habitations, et l'on a pris son parti d'un été qui semble vouloir s'éterniser. Toutes les machines fonctionnent parfaitement, et l'on n'entend plus parler d'avaries, comme il s'en produit toujours, au commencement de chaque roulaison.

Le rendement, aussi, est plus satisfaisant, le produit saccharin est abondant et de bonne qualité—ce qui fait que l'on a tout lieu de croire que l'année sera bonne, quand même les prix seraient un peu bas.

—Chez M. M. J. Forêt & Frères, à deux milles de Thibodaux, sur l'habitation "Coolon", on obtient 2 boucauts et plus l'arpent, de bon sucre, fait à la vapeur, comme ils disent, c'est-à-dire à l'aide de clarificateurs et d'évaporateurs. De cette façon, le travail est plus rapide, plus facile et plus sûr, si le sucrier est un homme entendu.

On doit rouler 400 à 450 arpents sur cette habitation, sur laquelle on a fait des installations nouvelles et tout à fait utiles. Ainsi le *burner*, on cheminée alimentée par la bagasse, non seulement débarrasse l'usine de ce produit incommode, mais encore chauffe les bouilloires qui font marcher le moulin à cannes et les clarificateurs.

Le *Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 3 décembre :

Dans la paroisse Tangipahoa, la *Gazette*, d'Amite City, réclame une nouvelle gare de chemin de fer.

—Le journal *Florida Parishes* dit que la fabrication du sucre y est en progrès, dans toute la paroisse. Le rendement y est également beaucoup plus abondant qu'à l'ordinaire.

—La *Gazette*, de la paroisse Union, a fait un excellent calcul. Il se dépense, paraît-il, environ $6,000 par an, dans cette paroisse, pour envoyer au loin les enfants, garçons et jeunes filles, pour y trouver les bienfaits d'une éducation supérieure. Ne vaudrait-il pas mieux employer cette somme, chaque année, pour se procurer les mêmes avantages dans la paroisse. Il vaut mieux entretenir un bon collège, ici, sur les lieux, que d'aller enrichir d'autres institutions lointaines, qui ne nous rapportent rien.

—L'*Interim*, de St-Jacques, dit l'allocation de $67,500 voté par le gouvernement général, pour la construction de levées de ce district, a été approuvée. Les travaux vont immédiatement commencer, en dépit de toutes les oppositions que l'on peut y faire.

—L'*American*, de la paroisse Calcasieu, dit : il y a, ici, dans les environs de Lac Charles, un assez grand nombre de moulins à cheval, qui roulent de 10 à 20 acres de cannes, et font un très bon sucre un délicieux sirop. Pourquoi ne pas se livrer en grand à cette culture ?

On demande à grands cris, à Lac Charles, la fondation d'une Chambre de commerce.

Nos principaux marchands viennent d'expédier, par milliers, d'énormes quantités de prospectus, au loin, pour y faire connaître les avantages et les ressources du pays. On ne peut qu'approuver, hautement, cette mesure éminemment utile.

—Dans la paroisse Sabine (il paraît que l'industrie sucrière s'étend jusque dans les parages) la récolte des cannes a été très belle. Le sirop est de première qualité et se vend 30 cents le gallon.

—Dans la paroisse Ste-Marie, M. John Dalton a reçu, en un seul jour, la semaine dernière, le plus gros lot de poisson qu'on ait jamais vu arriver à Morgan City. Il y avait 56 caisses s'élevant en tout à 20,000 livres. M. J. Dalton a expédié, le même jour, 5,600 livres de poisson préparé au Texas.

—M. P. F. Herwig, de la Nouvelle-Orléans, a acheté 57,000 acres de terres marécageuses, qui appartenaient à la Compagnie de desséchement Colombus H. Allen. Un grand nombre d'acres sont couverts d'arbres de grande valeur.

—La semaine dernière, la presse de Monroe a reçu 15,000 balles de coton. Cette localité devient un centre considérable de ce commerce.

—Le *Times*, de Monroe, dit :

L'*Ouachita* a fait le voyage, de la Nouvelle-Orléans ici, en 54 heures. C'était son premier voyage. Cela fait juste 11 milles à l'heure, y compris les nombreux temps d'arrêt sur la route.

Pour un steamer neuf, cette rapidité est remarquable. Il ira plus vite, encore quand ses machines seront mieux réglées.

—Le *Town Talk*, d'Alexandrie, paroisse Rapides, donne les chiffres suivants, relativement aux taxes de levées :

Assessement total de la propriété sujette à la taxe de levée, dans Rapides, $925,143. Nombre total d'acres sujets à la dite taxe, 61,103 1|2. La taxe à l'acre, à 5 cents l'acre, donne $3,055 17. La taxe sur la propriété, 5 mills, s'élève à $4,625 71; total de la taxe à percevoir dans Rapides, $7,680 89.

Les bâtisses se multiplient à Alexandrie; elles s'y élèvent de tous les côtés. Le *Times* déclare qu'il est temps de songer à l'embellissement de cette petite ville. Il demande que l'on plante des arbres le long des trottoirs.

BROWN'S IRON BITTERS
Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility,

Banque d'Angleterre et banque de France.

On lit, dans le *Gaulois*, de Paris, du 20 novembre :

Dans une conversation que nous avons eu la bonne fortune d'avoir, hier matin, avec un important financier belge de nos amis, nous avons recueilli quelques renseignements qui nous paraissent d'autant plus intéressants à communiquer à nos lecteurs que cet ami est chef d'une importante maison de banque à Paris :

—Le sauvetage de la maison Baring constitue-t-il la fin de la crise ? Il est à craindre que non : si le public se montre trop prompt à se tranquilliser, le vaisseau Baring est sauvé du naufrage et de la catastrophe, c'est bien vrai, mais le vent qui le menaçait n'a pas cessé de souffler, et, avant de reprendre la mer, tous les pilotes un peu prudents doivent attendre l'apaisement des flots.

"Quant à douter que la crise soit bien une crise monétaire, c'est devenu absolument impossible. La rareté de l'or est partout.

"Le secrétaire du Trésor des Etats-Unis, M. Windom, dans un rapport tout récent au président des Etats-Unis, dit que : "les désordres monétaires constatés dans tous les grands centres du monde résultent de l'insuffisance du volume de monnaie nécessaire aux transactions."

"M. Goschen, le chancelier de l'Echiquier, le comprend si bien qu'il serait, dit-on, disposé, malgré la prédilection du public anglais pour le métal-or, à autoriser la Banque d'Angleterre à émettre des bank-notes de une et deux livres contre garanties d'argent.

"Enfin, la Banque de France vient de prêter en or 75 millions à la Banque d'Angleterre pour conjurer le péril.

"C'est la troisième ou quatrième fois que, durant ce siècle, la Banque de France sauve la Banque d'Angleterre : comment expliquer ce singulier phénomène d'anémiasme si formidables en France et d'une pénurie d'or si constante en Angleterre ?

"On a cherché à trouver des explications dans l'acte constitutif de la Banque d'Angleterre, dans l'attirail du monde entier pour la France ou encore dans sa richesse propre, mais tout cela ne me paraît être ni bien concluant, ni très acceptable. Ce phénomène m'aurait-il pas une autre cause infiniment plus simple ?

"La Banque d'Angleterre n'a qu'un seul métal dans ses caisses : elle ne peut payer qu'en or; tout peuple, tout commerçant du monde ayant besoin d'or, n'a qu'à disposer sur Londres, il est sûr (tout au moins se croit sûr) d'être payé en or; ce métal est recherché partout, il vaut deux cents pour cent à Buenos-Ayres et dans l'Uruguay. Ces pays et bien d'autres ont tiré à boulets rouges sur les banquiers anglais, quoi de plus naturel ?

"En France, au contraire, les banquiers sont rendus bien plus prudents; la Banque de France peut payer en argent; aussi n'est-ils pas osé consentir avec la même facilité à aller prêter de l'or au loin.

"Lorsque, jadis, l'Italie émit son emprunt de 400 millions, qui devait être payé en or pour abolir le cours forcé, nous nous rappelons que les banquiers émetteurs ne purent émettre les titres en France parce que la Banque de France les avait prévenus qu'elle ne laisserait pas appauvrir la France, qu'elle paierait en argent et non en or : l'emprunt italien dut être émis à Londres, et c'est l'Angleterre, non la France, qui fournit alors l'Italie d'or qu'elle demandait.

"Ce fait prouve mieux que tous les raisonnements que, si la Banque de France est si riche, c'est parce que ses encaisses reposent sol dement sur "deux métaux : l'or et l'argent", et que, si la Banque d'Angleterre est si pauvre et si la tempête souffle à Londres, c'est bien parce qu'elle n'en a qu'"un seul : l'or"; tellement il est vrai que "l'on marchera toujours plus hardiement sur deux "jambes que sur une seule !"

"Si, en fin de compte, vous me demandiez pourquoi l'Angleterre préfère ne pas imiter la France et tient à rester bancale, comptant, à chaque crise, sur les bons secours de la Banque de France, je répondrai que je n'en sais absolument rien du tout, et je doute bien qu'on puisse l'expliquer !"

ENGRAIS POUR PLANTES D'APPARTEMENT.—Les engrais pour plantes d'appartement paraissent intéresser les lecteurs. Nous croyons utile de leur signaler les expériences faites par M. Grandeau (du *Temps*) à ce sujet. En voici le résumé : l'engrais qui convient le mieux aux plantes de serre et d'appartement se compose de : 100 grammes de nitrate de chaux, 25 grammes de nitrate de potasse, 25 grammes de phosphate de potasse, 25 grammes de sulfate de magnésie. Faire dissoudre à raison de 5 grammes par litre d'eau (on peut mettre 10 grammes pour arroser la terre avant l'empotage).—Arroser les plantes une fois par mois avec cette solution, avec soin de ne pas mouiller les feuilles (cependant intentionnellement j'ai arrosé les feuilles et elles n'ont pas paru en souffrir).—Si les feuilles paraissent s'étioler, on peut ajouter à la solution un peu de chlorure ou de phosphate de fer. Chacun peut aisé préparer cet engrais à très peu de frais. Depuis trois mois, je me sers de pet engrais. La différence entre les plantes qui ont reçu cette solution et celles qui ne l'ont pas reçu, est extraordinaire.

UN NOUVEAU FUSIL POUR L'ARMÉE RUSSE.—CURIEUSES EXPÉRIENCES.—On a fait, récemment, à Saint-Pétersbourg, de curieuses expériences avec un nouveau fusil du calibre de "deux millimètres". La force de projection de cette arme est considérable. La balle peut aller à une distance de 5 kilomètres. Elle est en plomb avec une enveloppe d'acier. Grâce à sa force de pénétration, elle tue sur place ou fait une blessure qui empêche le soldat de combattre plus longtemps; cependant, ces blessures ne sont pas atroces comme celles où l'on constate l'éparpillement des fragments d'os. La puissance de pénétration est telle, que la balle peut traverser une file de dix hommes.

Le ministre de la guerre, général Wannowsky, a ordonné qu'on fasse des essais de ces nouveau fusil et des curieuses, avec la poudre sans fumée. Des ordres sont donnés pour que la découverte soit tenue secrète jusqu'à ce que le gouvernement impérial en soit prononcé sur le parti qu'il en peut tirer.

L'HEURE UNIVERSELLE.—La France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne et l'Espagne, ont adhéré au principe d'une conférence internationale, qui se tiendrait à Rome, pour l'adoption d'une heure universelle.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite lundi prochain 8 décembre, à 7 heures de matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de MME PLACIDE CAMONGE, née Hélène Halphen, morte le 7 décembre 1889.

Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

2 déc—2t 8 déc

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
120 rue Royale, coin Toulouse.
6 juil—6m

Gages. Gages. Gages.
JE prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des obligations en gages par elles de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI 15 décembre 1890, époque à laquelle tout gage forfaits seront invariablement vendus à l'encan.
Bureau de la Compagnie, LUNDI, 15 décembre 1890, à 11 heures, au coin des rues Bourbon et Canal, par l'entremise de MM. Bogel & Escofier.
5 déc—
VEUVE ANGLADE.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance des Marchands, No 104 Canal—Nlle Orléans, 5 décembre 1890.—A une réunion du Bureau de Direction, tenue ce jour, un dividende-intérêt de Deux Pour-Cent en action a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande.
5 déc—2j
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit : "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit : "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons, $5.

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.
DENTISTES-CHIRURGIENS
No. 12 rue Dauphine immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Conti.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner nos modèles, vous indéciser de nos prix et vous faire orthèse ma Médaille pour travaux rendus au supérieurs.
25 août—

Le Dr A. B. de VILLENEUVE
A l'honneur d'annoncer à son ancienne clientèle qu'il a repris le personnelle pour reprendre l'exercice de sa profession.
Il donnera tous les jours des consultations, de 2 à 4 heures. Son résidence, 68 Nord Rampart entre Bienville et Conti.
30 nov—1m

PERDUE
Une chienne de chasse, noire, tachetée de blanc au poitrail, âgée de cinq mois, haute sur pattes répondant au nom anglais de FAN. Une récompense sera donnée à qui la ramènera au au 874 rue St Philippe entre les rues Bourbon et Dauphine. 29 nov—

Solfège, Chant, Piano.
Le Prof (GEO L. O'CONNELL, directeur de l'Orphéon Français, ex directeur du Cercle de la Harpe Kolienne du Cercle Gounod du "N O Mozart Club" et pianiste accompagnateur et répétiteur donne des leçons de solfège, de chant, de piano et d'accompagnement.
Le Prof (GEO L. O'CONNELL a occupé une et de direction d'orchestre et de concerts. S'adresser No 171 rue nord Derbigny.
19 nov—3m Dim Mar Jeu

Association de l'Opéra Français, Limité.
Nlle-Orléans, 30 novembre 1890
Conformément à l'article 4 de la charte, avis est par le présent donné qu'une élection de neuf directeurs pour l'année courante, sera tenue par les actionnaires de cette Association, lundi, 8 décembre, (huit) au No 190 rue de la Commune, de midi à 2 heures de l'après-midi.
G. W. NOTT
Secrétaire.
30 nov—30 n 8 déc

Bureau de la New Orleans Brewing Association, 134 rue Commune.
Avis est par le présent donné que conformément à l'article 6 de la Charte, une élection de Directeurs de cette Association, tenue le 11 courant, un dividende semestriel de six (6) pour cent sur le fonds capital a été déclaré, payable à partir du 10 décembre courant. Les livres de transferts seront fermés du 5 au 10 décembre 1890.
ERNEST PRAGNT,
Secrétaire.
12nov—12 déc 2 10

L'Union Française.
Elections et Assemblée Générale.
Messieurs les sociétaires sont prévenus que l'élection de quinze Directeurs pour l'année 1890 91 aura lieu DIMANCHE, 7 du courant, au local de la Société. La scrutin sera ouvert de 10 à 5 heures. A 8 heures précises, commencera l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, où se feront faites des communications de plus haut intérêt pour l'avenir de l'UNION. Messieurs les membres sont instamment priés d'y assister.
FRANÇOIS TUJAGUE,
Président.
P. BONGOUT,
Secrétaire.
5 déc—3t

New Orleans Insurance Association.
No 26 rue Carondelet—Nlle Orléans, 4 décembre 1890.—Conformément à la Section 2 de l'Article 6 de la Charte, une élection de Directeurs pour cette Association pour l'année suivante sera tenue au bureau de l'Association, le LUNDI 22 courant, de 11 heures A. M., à 2 P. M.
GEO. LANAUX, JR.,
Secrétaire
5 déc—5 an 22 juc

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans 5 décembre 1890.
Les actionnaires de cette banque sont prévenus que l'élection annuelle, suivant l'article 22 de la charte de 7 directeurs pour le service de l'année prochaine, aura lieu dans la salle de la banque, LUNDI, 15 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures du soir.
A. S. BRAUD,
Caissier
5déc—10f

NOUVELLE ORLÉANS, 4 décembre 1890.
Avis est par le présent donné qu'à une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hibernia, de la Nouvelle-Orléans, tenue au bureau de la compagnie le 3 décembre 1890, conformément aux exigences de l'Acte 24 de l'Assemblée Générale, Etat de la Louisiane, de l'année 1890, avis ayant été donné par la dite Acte et par le Journal officiel de la compagnie à cet effet, il a été voté que le capital de la compagnie, qui s'élève à $217,780 00 et avis est de plus donné, qu'à un meeting régulièrement convoqué après dite notice, les actionn